

# **Communiqué – Réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G-20 - Washington, les 10 et 11 avril 2014**

## **Traduction non officielle**

1. Nous nous réjouissons des perspectives d'une accélération de la croissance de l'économie mondiale en 2014, mais nous demeurons vigilants devant des risques et des vulnérabilités de taille qui s'y rattachent. Nous sommes déterminés à gérer ces risques et à intervenir pour renforcer davantage la reprise, créer des emplois et améliorer les perspectives de croissance à moyen terme.

2. Nous nous engageons à travailler avec nos dirigeants et avec l'ensemble de nos administrations pour nous assurer que nos stratégies de croissance exhaustives qui seront présentées au Sommet de Brisbane renfermeront des mesures ambitieuses, réalistes et concrètes conduisant à une croissance forte, durable et équilibrée. Nous élaborerons ces mesures afin de soutenir la croissance et de créer des emplois dans un contexte de maintien de la stabilité du secteur financier et de la viabilité des finances publiques, y compris en luttant contre l'évitement fiscal et l'évasion fiscale. Pour réaliser l'ambitieux objectif de croissance que nous avons adopté à Sydney – soit de relever notre produit intérieur brut (PIB) collectif de plus de 2 % au-dessus de la trajectoire prévue par les politiques actuelles au cours des cinq prochaines années –, nous nous engageons à élaborer de nouvelles mesures qui poussent plus loin les engagements antérieurs du G-20, qui comblent les lacunes décelées de nos paramètres stratégiques, qui stimulent et rééquilibrent la demande mondiale et instaurent la souplesse des taux de change en plus d'accroître le potentiel de croissance, et qui engendrent des effets de débordement positifs pour nos pays membres et pour l'économie mondiale. À l'occasion de notre réunion de septembre, nous examinerons ensemble nos stratégies de croissance exhaustives pour nous assurer de la vaste ampleur de leur portée, y compris dans les domaines de l'investissement, de l'emploi et de la participation, du commerce et de la concurrence, ainsi que de la politique macroéconomique.

3. Les réformes structurelles jouent un rôle particulièrement important dans la réalisation de notre objectif commun. Nous avons profité de notre rencontre pour souligner l'importance des réformes qui favorisent une plus grande concurrence sur les marchés de biens et de services. Conjuguées à des mesures de stimulation du commerce, ces réformes peuvent accroître l'efficacité, le dynamisme et la productivité de nos économies, surtout si elles se doublent de solides cadres de concurrence et mécanismes d'observation.

4. Nous avons réaffirmé le rôle déterminant de l'investissement pour stimuler la croissance économique et l'emploi, y compris dans les pays à revenu faible. Parmi les mesures qui seront

présentées lors du Sommet de Brisbane, nous nous engagerons à intégrer des mesures nationales et collectives à nos stratégies de croissance. Il s'agira notamment d'une série de pratiques de pointe destinées à promouvoir et à prioriser l'investissement de qualité, en particulier dans l'infrastructure. Nous examinerons également les mécanismes appropriés pour appuyer la mise en place de ces pratiques de pointe, y compris afin d'améliorer la qualité et l'accessibilité de l'information sur les investissements et d'accroître la capacité des marchés financiers à mobiliser davantage de financement à long terme, notamment à l'intention des petites et moyennes entreprises. Nous sommes heureux de la décision récente du Groupe de la Banque mondiale de mieux utiliser son bilan afin d'accroître sa capacité de prêt. Nous améliorerons nos climats d'investissement respectifs et nous élaborerons des façons de mieux mobiliser la contribution du secteur privé, de concert avec le Groupe de la Banque mondiale, les banques régionales de développement et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

5. Nous renforçons notre coopération macroéconomique en approfondissant notre connaissance de nos cadres stratégiques respectifs et en évaluant les répercussions collectives de nos politiques intérieures sur une gamme de résultats possibles. Nous continuerons de communiquer nos interventions de façon claire et en temps opportun et de tenir compte des retombées pour l'économie mondiale au moment de recalibrer les paramètres stratégiques.

6. Nous surveillons la situation économique en Ukraine, en gardant à l'esprit les risques pour la stabilité économique et financière, et nous nous réjouissons du récent engagement du Fonds monétaire international (FMI) envers l'Ukraine alors que les autorités travaillent à la mise en œuvre de réformes significatives. La situation en Ukraine met en relief le rôle clé du FMI à titre de premier intervenant de la communauté internationale en situation de crise financière. Nous convenons que le FMI et le Groupe de la Banque mondiale demeurent les institutions les mieux placées pour aider les pays à surmonter leurs problèmes économiques en leur fournissant des conseils stratégiques et du financement catalyseur.

7. Nous sommes profondément déçus des retards qui continuent de freiner les réformes des quotes-parts et de la gouvernance du FMI dont on a convenu en 2010 ainsi que la Quinzième révision générale des quotes-parts, notamment l'instauration d'une nouvelle formule de quotes-parts. Nous réitérons l'importance des quotes-parts dans la structure institutionnelle du FMI. La mise en œuvre des réformes de 2010 demeure notre plus grande priorité, et nous pressons les États-Unis de ratifier ces réformes à la première occasion. Nous sommes déterminés à faire en sorte que le FMI demeure une institution solide disposant de ressources adéquates. Si les réformes de 2010 ne sont pas ratifiées d'ici la fin de l'année, nous demanderons au FMI de pousser ses travaux plus loin et de mettre au point des options quant aux prochaines étapes, et nous travaillerons avec le Comité monétaire et financier international pour planifier la discussion de ces options.

8. Dans le cadre de notre engagement de régler le problème des institutions trop importantes pour faire faillite, nous sommes heureux des progrès de l'élaboration, en prévision du Sommet de Brisbane, de propositions sur l'adéquation de la capacité d'absorption des pertes en cas de faillite des banques d'importance systémique mondiale (EBISm). Ces propositions doivent montrer aux autorités d'attache et d'accueil, de même qu'aux marchés, que la résolution ordonnée des EBISm

peut s'accomplir sans exposer les contribuables à des pertes. Afin de rehausser la résolvabilité des EBISm, nous nous engageons à atténuer l'incertitude qui caractérise les mécanismes de reconnaissance transfrontalière des mesures de résolution, et à accélérer les progrès en matière d'ententes de coopération internationale visant des institutions particulières. Nous convenons que l'examen mené par le Conseil de stabilité financière (CSF) sur la structure de sa représentation devrait faire en sorte que le CSF demeure bien préparé à relever tous les défis à mesure que nous mettrons fin à l'étape de réponse à la crise.

## Annexe

### Rapports déposés

Nous prenons acte avec satisfaction des rapports suivants déposés en prévision de la réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G-20 ayant lieu en avril 2014 :

*Optimizing World Bank Group Resources and Supporting Infrastructure Financing*, rapport du Groupe de la Banque mondiale aux ministres des Finances et aux gouverneurs des banques centrales, avril 2014.

*Pooling of Institutional Investors Capital—Selected case studies in unlisted equity infrastructure*, rapport de l'OCDE, avril 2014.

*Revised Guidelines for Public Debt Management*, FMI et Groupe de la Banque mondiale, avril 2014. La révision des directives pour la gestion de la dette publique avait été commandée par la Russie alors qu'elle présidait le G-20 en 2013.

*Financial Reforms—Update on Progress*, lettre du président du CSF aux ministres des Finances et aux gouverneurs des banques centrales du G-20, avril 2014.

*Report of the OTC Derivatives Regulators Group on Cross-Border Implementation Issues*, mars 2014.

*Anti-Corruption Working Group Co-chair Report to Finance Ministers and Central Bank Governors*, avril 2014.

*How can competition contribute to the G-20 commitment to raise GDP by at least 2%?*, note de l'OCDE, avril 2014.

### Questions nécessitant d'autres mesures

Nous demandons au FMI, au CSF et à la Banque des règlements internationaux de faire avancer, d'ici notre réunion de septembre, les travaux en vue de corriger les lacunes des données touchant

les expositions au risque de change, en s'appuyant le plus possible sur les initiatives statistiques et de données existantes pour mieux évaluer les risques transfrontaliers.

Nous demandons au Groupe de la Banque mondiale et aux banques régionales de développement de rencontrer les membres du groupe de travail sur l'investissement et l'infrastructure avant notre réunion de septembre et d'indiquer les mesures précises qu'ils prennent afin de rendre leurs ressources existantes plus efficaces, y compris au chapitre de l'investissement dans l'infrastructure. Nous attendons un rapport d'étape sur l'élaboration d'un cadre mutuellement avantageux pour l'échange d'expositions entre les banques multilatérales de développement. Nous demandons également aux représentants du Groupe de la Banque mondiale et des banques régionales de développement de se rencontrer pour discuter des domaines où peuvent être renforcées la collaboration et la coopération au chapitre de l'investissement dans l'infrastructure, y compris selon la proposition du Groupe de la Banque mondiale en vue de créer un mécanisme de financement mondial des infrastructures, et de faire rapport en septembre.

Nous demandons au Groupe d'étude du G-20 sur le financement des activités liées aux changements climatiques de rendre compte, lors de notre prochaine réunion, de ses travaux en vue de recenser une gamme d'options stratégiques visant des enjeux clés, y compris des façons de mobiliser efficacement le financement axé sur les changements climatiques, en tenant compte des objectifs, des principes et des dispositions de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, comme les dirigeants l'ont demandé lors du Sommet de Saint-Petersbourg.

Nous espérons que le Groupe de travail G-20/OCDE sur les investisseurs institutionnels et le financement à long terme aura élaboré, d'ici notre réunion de septembre, une fiche de contrôle volontaire afin d'aider les gouvernements à évaluer leurs mécanismes de soutien du financement des investissements à long terme.